ATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE

Distr.
GENERALE

A/3818
17 mars 1958
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

Treizième session

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TREIZIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : QUESTION PROPOSEE PAR L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

INTERDICTION DE L'UTILISATION DE L'ESPACE COSMIQUE A DES FINS MILITAIRES, SUPPRESSION DES BASES MILITAIRES ETRANGERES SITUEES SUR LE TERRITOIRE D'AUTRES PAYS, ET COOPERATION INTERNATIONALE TOUCHANT L'ETUDE DE L'ESPACE COSMIQUE

Note en date du 15 mars 1958 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques

Le 15 mars 1958

D'ordre du Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une proposition du Gouvernement soviétique intitulée : "Interdiction d'utiliser l'espace cosmique à des fins militaires, suppression des bases militaires étrangères situées sur le territoire d'autres pays et coopération internationale touchant l'étude de l'espace cosmique".

Le Gouvernement de l'URSS vous prie d'inscrire la question ci-dessus mentionnée à l'ordre du jour provisoire de la treizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Conformément à l'article 20 du Règlement intérieur, un mémoire explicatif est joint à la présente lettre.

Le Représentant permanent de l'URSS
auprès de l'Organisation des Nations
Unies

Signé : A. Sobolev

/...

MEMOIRE EXPLICATIF

Le Gouvernement de l'URSS a adressé au Secrétaire général des Nations Unies des propositions tendant à interdire l'utilisation de l'espace cosmique à des fins militaires, à supprimer les bases militaires étrangères situées sur le territoire d'autres pays et à instituer une coopération internationale touchant l'étude de l'espace cosmique. Le Gouvernement soviétique demande l'inscription de cette question à l'ordre du jour de l'Assemblée générale en vue de l'élaboration d'un accord international général, relatif à ces questions, auquel pourraient prendre part tous les Etats.

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT SOVIETIQUE TENDANT A INTERDIRE L'UTILISATION DE L'ESPACE COSMIQUE A DES FINS MILITAIRES, A SUPPRIMER LES BASES MILITAIRES ETRANGERES SITUEES SUR LE TERRITOIRE D'AUTRES PAYS ET A INSTITUER UNE COOPERATION INTERNATIONALE TOUCHANT L'ETUDE DE L'ESPACE COSMIQUE

Actuellement, l'humanité toute entière se demande anxieusement comment seront utilisées les découvertes récentes et grandioses de la science et de la technique, qui mettent l'énergie nucléaire à son service et ouvrent de nouvelles perspectives à l'étude de l'espace cosmique, grâce au lancement de satellites artificiels qui représentent une victoire éclatante des connaissances humaines sur les forces colossales de la nature. Le sort futur de l'humanité dépend dans une large mesure de la question de savoir si ces découvertes de la science et de la technique seront employées à des fins pacifiques qui permettront une élévation du niveau de vie dans le monde entier, ou si elles serviront à accélérer encore la course aux armements, qui risque de précipiter le monde dans l'abîme d'une guerre d'extermination où seraient employés les types les plus modernes d'armes de destruction massive.

On ne saurait méconnaître qu'à une époque où les relations entre Etats se caractérisent par la méfiance mutuelle et par la suspicion, où les Etats disposent de l'arme atomique et de l'arme à l'hydrogène et mettent au point de nouveaux types encore plus destructeurs de ces armes, l'humanité sera constamment exposée au danger d'une telle guerre, si l'on ne parvient pas à une entente en vue d'interdire l'arme nucléaire et d'utiliser les découvertes les plus récentes de la science et de la technique à des fins pacifiques, au profit de l'humanité.

La conclusion d'un tel accord écarterait le danger d'une nouvelle guerre mondiale comportant l'emploi de l'arme nucléaire et ouvrirait des possibilités illimitées pour l'étude et l'utilisation en commun de forces naturelles encore inexplorées, ce qui permettrait des progrès scientifiques et techniques encore plus grands dans tous les domaines, et notamment dans l'étude et l'utilisation de l'espace cosmique. Un tel accord frayerait la voie à une large coopération internationale dans la lutte en commun contre des calamités naturelles telles que les inondations, la sécheresse, les cyclones, qui affligent tous les peuples; il permettrait d'entreprendre une offensive commune contre les déserts, de les reconquérir sur la nature et de les rendre au travail pacifique et constructif de l'homme; il aiderait enfin à unir tous les efforts en vue d'une lutte décisive contre les maladies qui causent la mort de millions d'êtres humains.

/...

A l'heure actuelle, la coopération entre les savants de divers pays est déjà réalisée dans un certain nombre de domaines scientifiques et techniques. On en voit un exemple frappant dans les recherches menées conjointement par des savants du monde entier au titre du programme de l'Année géophysique internationale. Dans le cadre de ce programme, des savants coopèrent étroitement dans les domaines de la météorologie, l'exploration des mers antarctiques, de l'étude du magnétisme terrestre, de l'ionosphère, des rayons cosmiques, etc.

Cependant, il serait certainement possible d'élargir considérablement cette coopération et de l'étendre à de nombreuses autres sphères de l'activité humaine, si l'on pouvait s'entendre sur une solution radicale du problème du désarmement, y compris l'interdiction complète de l'arme atomique et de l'arme à l'hydrogène, la suppression des bases militaires étrangères situées sur le territoire d'autres pays, etc. La conclusion d'un tel accord augmenterait, dans la même mesure, la sécurité de tous les Etats et permettrait à tous les peuples de vivre tranquillement et sans craindre le lendemain.

Ces derniers temps, plusieurs hommes d'Etat des Etats-Unis et de quelques autres pays ont fait des déclarations dans lesquelles ils soulevaient la question de l'interdiction de l'utilisation de l'espace cosmique à des fins militaires. Le Président Eisenhower a abordé cette question dans les lettres qu'il a récemment adressées à M. Boulganine. Il a préconisé de mettre fin à l'utilisation de l'espace cosmique pour les essais de fusées destinées à des fins militaires, et d'arrêter la production des armes conçues pour l'espace interplanétaire. En faisant cette proposition, le Président Eisenhower détache une seule question - celle des projectiles balistiques intercontinentaux - de l'ensemble du problème du désarmement, et il laisse de côté d'autres aspects de ce problème qui revêtent la plus grande importance. En fait, on propose de n'interdire que les fusées balistiques intercontinentales.

Chacun sait cependant que ce ne sont pas les fusées balistiques intercontinentales en tant que telles qui représentent un danger pour l'humanité, mais les bombes atomiques et les bombes à l'hydrogène qui peuvent en constituer la charge. En effet, l'usage pacifique ou militaire de telle ou telle fusée ne dépend pas des caractéristiques techniques de sa construction, mais de la question de savoir si elle transporte un satellite destiné à des usages pacifiques, des appareils permettant d'étudier l'espace cosmique ou au contraire une charge nucléaire sous la forme de bombes atomiques ou de bombes à l'hydrogène, destinées à provoquer des destructions massives.

/...

La mise au point de la fusée balistique intercontinentale est un fait accompli. La science et la technique se sont fixé pour objectif immédiat le lancement dans l'espace interplanétaire de fusées cosmiques encore plus puissantes. C'est dans ce sens que progresse la pensée scientifique et technique; on ne saurait arrêter ce processus et ce n'est d'ailleurs pas dans l'intérêt de l'humanité. Il incombe aux hommes d'Etat de veiller à ce que le progrès scientifique et technique, dans ce domaine, soit orienté vers des fins exclusivement pacifiques, de manière que les fusées intercontinentales ou autres servent aux recherches pacifiques et à la conquête de l'espace interplanétaire, et non à la destruction de vies humaines.

Il est significatif néanmoins que, tout en proposant d'interdire la fusée balistique intercontinentale, les Etats-Unis fondent tous leurs plans militaires sur l'utilisation de bombes atomiques et de bombes à l'hydrogène montées sur les fusées à courte et à moyenne portée dont ils disposent déjà, et qu'ils s'emploient fiévreusement à perfectionner les types de fusées existants ainsi qu'à mettre au point de nouveaux modèles. C'est ce dont témoigne l'accélération récente de la course aux armements - armes nucléaires et fusées - qui se déroule aux Etats-Unis avec une ampleur sans précédent. Les Etats-Unis affectent des sommes énormes, de plusieurs milliards de dollars, à la mise au point et à la fabrication de fusées, de bombes atomiques et de bombes à l'hydrogène.

Ces fusées, pourvues de charges nucléaires, sont destinées aux nombreuses bases militaires américaines établies en territoire étranger. Ce n'est un secret pour personne - les personnalités militaires américaines en parlent ouvertement - que ces bases et ces fusées doivent permettre de frapper les principaux centres de l'Union soviétique. Une question se pose tout naturellement : ces préparatifs militaires des Etats-Unis ne constituent-ils pas une menace grave contre la sécurité de l'Union soviétique et des Etats pacifiques qui sont ses amis? Pourquoi donc, dans les propositions américaines, soulève-t-on la question de l'interdiction des fusées balistiques intercontinentales qui, à titre de riposte et dans ce cas seulement, peuvent être utilisées contre des objectifs situés sur le territoire des Etats-Unis, et pourquoi y élude-t-on en même temps la question de la suppression des bases militaires américaines en territoire étranger, lesquelles sont destinées au lancement des fusées qui font partie des armements des Etats-Unis et aux opérations de l'aviation de bombardement américaine?

/...

En vue de garantir dans toute la mesure possible les intérêts de la sécurité de tous les Etats et en vue de développer la coopération internationale dans le domaine de l'étude de l'espace cosmique à des fins pacifiques, le Gouvernement de l'Union soviétique propose de conclure un large accord international qui comprendrait les dispositions fondamentales suivantes :

1. Interdiction d'utiliser l'espace cosmique à des fins militaires et engagement de la part des Etats de n'envoyer des fusées dans l'espace cosmique que conformément à un programme international établi d'un commun accord.

2. Suppression des bases militaires étrangères situées sur le territoire d'autres pays, et en premier lieu en Europe, dans le Proche-Orient et le Moyen-Orient, en Afrique du Nord.

3. Institution, dans le cadre de l'ONU, d'un contrôle international approprié de l'exécution des engagements visés aux paragraphes 1 et 2.

4. Création d'un organe des Nations Unies pour la coopération internationale touchant l'étude de l'espace cosmique, qui pourrait exercer les fonctions suivantes :

- Elaborer un programme international concerté de lancement de fusées intercontinentales et cosmiques en vue de l'étude de l'espace cosmique, et suivre l'exécution de ce programme;
- Poursuivre sur une base permanente les recherches sur l'espace cosmique qui ont lieu actuellement dans le cadre de l'Année géophysique internationale;
- Servir de centre mondial pour le rassemblement, l'échange mutuel et la diffusion de renseignements concernant les recherches sur le cosmos;
- Coordonner les plans nationaux de recherche scientifique touchant l'étude de l'espace cosmique et prêter tout son concours à l'exécution de ces plans.

Le Gouvernement de l'Union soviétique propose de discuter cette question à une conférence des Chefs de gouvernement afin d'arriver à un accord, tout au moins sur le principe.

En vue de l'élaboration d'un accord international général auquel pourraient adhérer tous les Etats, le Gouvernement soviétique demande en même temps l'inscription de la question à l'ordre du jour de la treizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

/...

Les bombes atomiques et les bombes à l'hydrogène que lanceraient des avions partant de bases militaires américaines situées, par exemple, en Europe ou en Afrique du Nord seraient-elles moins dangereuses pour les populations que des bombes transportées par des fusées intercontinentales? Non assurément. Les bombes atomiques et les bombes à l'hydrogène peuvent tout aussi bien semer la mort et la destruction, qu'elles soient amenées au but par des fusées balistiques intercontinentales ou qu'elles soient transportées à partir de bases militaires par des bombardiers ou par d'autres moyens appropriés.

De toute évidence, en soulevant la question de l'interdiction de l'utilisation de l'espace cosmique à des fins militaires, les Etats-Unis s'efforcent, grâce à l'interdiction des fusées balistiques intercontinentales, de se soustraire à une risposte nucléaire à travers l'espace cosmique, en conservant en même temps les nombreuses bases militaires en territoire étranger qui doivent servir à attaquer au moyen de l'arme nucléaire l'Union soviétique et les Etats pacifiques qui sont ses amis. Avant l'apparition des fusées intercontinentales, beaucoup de gens aux Etats-Unis comptaient sur l'invulnérabilité relative du Territoire américain, pensant que tout le poids de la riposte tomberait en cas de guerre sur les alliés des Etats-Unis, sur le territoire desquels sont installées les bases militaires américaines. La réalisation de la fusée balistique intercontinentale a radicalement modifié cette situation, elle a faussé ces calculs. C'est ce qui explique la tentative qui vise à écarter ce nouveau facteur, à interdire la fusée intercontinentale, mais à conserver en même temps des bases militaires qui s'étendent bien au-delà des limites des Etats-Unis, tout près des frontières de l'URSS.

Il va de soi que le Gouvernement soviétique ne peut accepter, pour le règlement de cette question, une pareille formule, qui tiendrait compte des intérêts de la sécurité de certains Etats, tout en négligeant les exigences de la sécurité d'autres Etats.

Il est indispensable de trouver une solution qui garantisse dans une égale mesure la sécurité des Etats-Unis d'Amérique, celle de l'Union soviétique et celle de tous les autres Etats. Il faudrait pour cela mettre en oeuvre une mesure telle que l'interdiction de l'utilisation de l'espace cosmique à des fins militaires, jointe à la suppression des bases militaires étrangères situées sur le territoire d'autres pays, et en premier lieu sur le territoire des pays d'Europe, du Proche-Orient et du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. /...

L'Organisation des Nations Unies peut et doit contribuer au règlement des questions de l'interdiction de l'usage de l'espace cosmique à des fins militaires et de la suppression des bases militaires situées en territoire étranger, questions qui revêtent une importance exceptionnelle pour la consolidation de la paix internationale. La mise en oeuvre de ces mesures ferait sortir le problème du désarmement de l'impasse où il se trouve et aiderait notablement à réduire la tension internationale, à rétablir la confiance entre les Etats et à développer la coopération internationale dans de nombreux domaines de l'activité humaine.

L'adoption de cette proposition du Gouvernement soviétique diminuerait considérablement le danger de voir éclater une guerre nucléaire, marquerait un grand progrès vers l'interdiction complète et inconditionnelle de l'arme atomique et de l'arme à l'hydrogène et vers leur exclusion des armements, et contribuerait au développement d'une coopération ample et efficace entre les Etats dans le domaine de l'étude de l'espace cosmique à des fins pacifiques.

Le 15 mars 1958